



UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE PONTENX

vers 100% d'économie circulaire



Stéphane BERTRAND
Directeur du développement TIRU
Paprec



PAPREC

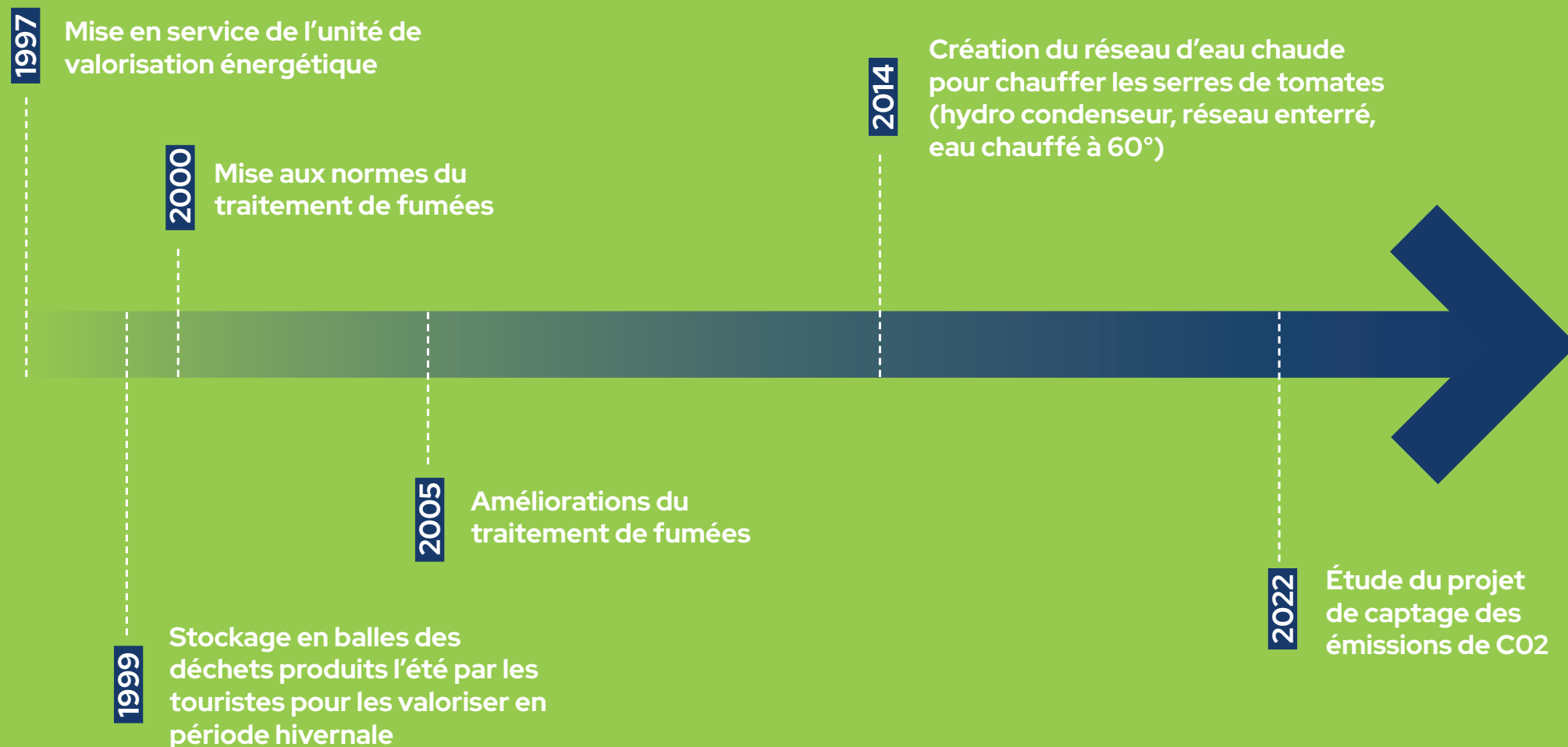


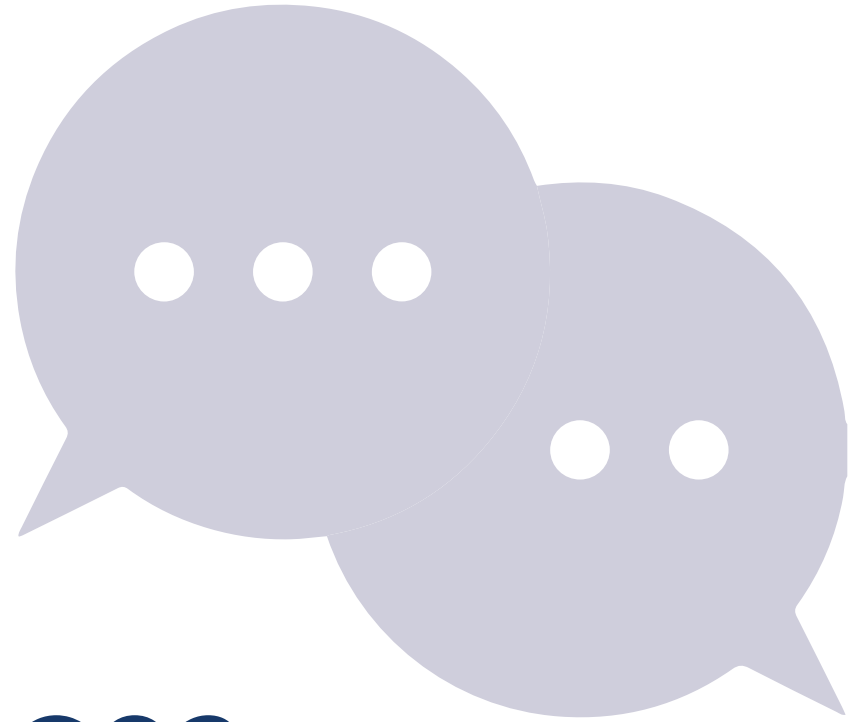
Le SIVOM du Born
un syndicat porté
par l'innovation durable
depuis sa création



PAPREC

Chronologie





C'est l'histoire...
d'un producteur de CO₂
qui rencontre
un consommateur de CO₂

LE PROJET

CO₂

Le producteur de CO₂

UVE de Pontenx

Elle rejette chaque année
dans l'atmosphère
30 000 tonnes de CO₂

15 000 tonnes

de CO₂ seront fournies directement à
un serriste implanté à proximité de l'UVE

15 000 tonnes

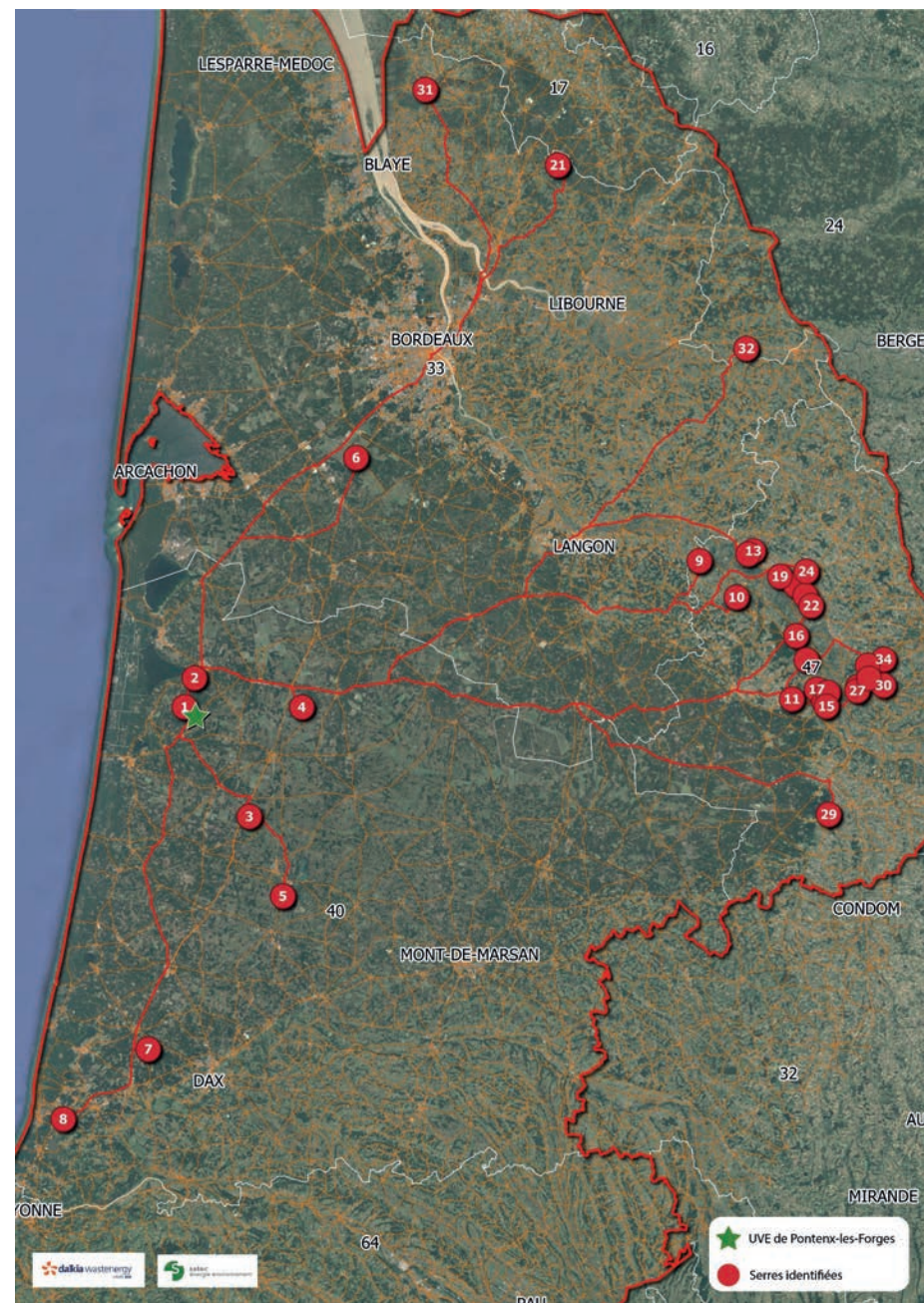
de CO₂ seront liquéfiées pour
être livrées à d'autres serristes locaux
(dans un rayon de 50 km)

Les consommateurs de CO₂

Serristes landais

Le CO₂ est indispensable à la
photosynthèse, son apport
augmente les rendements agricoles
La consommation actuelle est
d'environ 500 tonnes par hectare
de serres et par an

**De nombreuses
serres agricoles
dans un rayon
inférieur
à 150 km**



LE PROJET

CO₂

Une première en France



LE PROJET CO₂



La technologie de captation de CO₂ est déjà éprouvée

En Europe, l'UVE de Duiven aux Pays-Bas a démarré avec succès un projet de captation de CO₂

Deux autres projets sont en cours de démarrage en Norvège et au Danemark

Aucun syndicat en France n'a encore déployé cette technologie

LE PROJET

CO₂

30 000 tonnes de CO₂
alimentent l'équivalent
de deux nouvelles serres
de tomates de 10 hectares

**C'est 10 000 tonnes
de tomates locales
produites chaque
année en plus**



LE PROJET CO₂



C'est la création d'emplois et de ressources nouvelles

- Exploitation de nouvelles serres = emplois saisonniers doublés lors de la récolte des tomates soit 240 emplois lors du ramassage des tomates en pleine récolte
- Construction et maintenance du capteur de CO₂
- Activité de transport de CO₂ liquide
- Emplois indirects et retombées économiques pour le territoire



C'est la garantie de maîtriser les coûts

- La garantie de prix stables sur le long terme
- Un prix à la tonne de CO2 20% moins cher
- Un mode d'approvisionnement en circuit court
- Un niveau d'indépendance maximal vis-à-vis des cours des prix de l'énergie



C'est un contrat de confiance via un financement et une mise en œuvre délégués



- Aucun risque financier ni industriel pour le syndicat
- Grâce à ce nouveau projet, le syndicat continue à valoriser l'UVE au maximum pour bénéficier de la baisse de la TGAP
- Cette démarche est co-construite avec un opérateur qui a déjà fait ses preuves
- Chacun y trouve son compte

LE PROJET

CO₂

C'est anticiper une réglementation défavorable



- Actuellement, toutes les entreprises émettrices de CO₂ paient une taxe sur leurs émissions de CO₂ : environ 100 € par tonne
- Aujourd'hui, il n'y pas de taxe CO₂ pour les UVE mais une réflexion est en cours pour une application dès 2028 (fin des quota gratuits en 2028) : la réglementation pourrait évoluer rapidement

A partir de 2028, pour l'UVE de Pontenx, c'est

3

millions d'euros à financer par an

C'est **bénéficier du soutien** des acteurs du déchet

Accompagner les projets innovants

Parce que le secteur de l'énergie est au cœur des enjeux sociétaux, il est perpétuellement mis en mouvement par des innovations technologiques qui ont besoin d'être accompagnées pour devenir pérennes. Ainsi, une impulsion doit être donnée aux projets innovants pour permettre à la filière d'apporter sa contribution à la diversité des vecteurs énergétiques des territoires, d'optimiser toutes les formes de valorisation possibles qui contribueront à diversifier les revenus des acteurs locaux ainsi qu'à accompagner les sites qui peuvent devenir des puits de carbone.

- Mettre en place un soutien via un guichet ou un appel à projet pour des investissements dans les projets de captage et utilisation du carbone (CCU/CCS : capture et recyclage du CO₂ / capture et stockage de CO₂) afin de développer une filière française multi- secteurs, indispensable à son développement et sa réussite. Cela doit inclure le soutien à des projets pilotes qui développent de la réutilisation de CO₂ (ex : utilisation pour des serres horticoles).
- Accorder une reconnaissance d'un statut spécifique pour l'hydrogène produit à partir d'électricité issue d'énergie de récupération

C'est répondre aux dernières recommandations du GIEC

Les technologies de captage, de stockage et d'utilisation du CO₂ font partie du panel de solutions analysées par le GIEC dans son rapport dédié aux mesures d'atténuation du réchauffement climatique.

« Les technologies de captage et stockage, qui récupèrent le CO₂ dans les fumées, seront incontournables pour contrebalancer les émissions résiduelles du secteur de l'énergie »

Rapport du GIEC, avril 2022

LE PROJET

CO₂

C'est boucler la boucle de l'économie circulaire

C'est une boucle qui a
commencé avec la construction
de l'UVE en 1997

C'est une démarche
d'Innovation Durable qui s'inscrit
dans la durée

C'est l'histoire aussi d'un
syndicat visionnaire et ambitieux



C'est aussi...

Un projet qui bénéficie d'une
forte acceptation en local

Un projet qui ne connaît pas de
frein technologique

Faire de l'UVE de Pontenx la
première UVE 100% Économie
Circulaire de France

Avec votre soutien,
la suite de cette histoire
circulaire, innovante et durable
pourrait commencer dès 2023



PAPREC